

MAIRIE DE ST MAURICE MONTCOURONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONVOCACTION :

27/09/2017

AFFICHAGE :

27/09/2017

Conseillers en

exercice : 16

Présents : 16

Votants : 16

L'an deux mil quatorze,

Le lundi 2 octobre à vingt heures et trente minutes

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Serge ZUMELLO, Maire,

PRESENTS : MM et MMES ZUMELLO, PARIS, DILLMANN, BLANCHARD, ADOLF, ADOLF, CAILLON, MONTI, VILLETTE, PICAUVET, PUCHE, PREKOP, BERRICHILLO, DU LUART, GAY, GARCIA

ABSENT EXCUSE :

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : M BLANCHARD

ELECTION DU 4^{ème} MAIRE ADJOINT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles 2122-4 et 2122-7-1,

Vu la délibération du Conseil Municipal fixant le nombre d'adjoints au Maire à cinq,

Vu la délibération 22/09/2017 du Conseil Municipal supprimant le poste de 5^{ème} Maire Adjoint,

Vu la démission de Madame Elizabeth PUCHE, 4^{ème} Maire Adjoint, de ses fonctions et du Conseil Municipal,

Le Maire invite le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du 4^{ème} Maire Adjoint.

Ayant obtenu la majorité absolue, 14 POUR, 2 ABSTENTIONS (MM VILLETTE et BERRICHILLO) est nommée 4^{ème} Maire Adjoint :

Mme Corinne PICAUVET

DESIGNATION DES DELEGUES AUX CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CDE

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de désigner les délégués devant siéger au Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles faisant suite aux démissions de mesdames PUCHE, MARTINI et MASSON.

Après avoir procédé au vote,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'élire les membres suivants :

Mmes Corinne PICAUVET, Chantal CAILLON et Patricia MONTI.

Question diverses

La séance est levée à 22h00